ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

UNE GREVE SE TERMINE

La grève de la distillerie Droulers, qui comprenait une quarantaine d'ouvriers, est terminée depuis hier. Les ouvriers feront huit heures par jour au lieu de dix, et gagneront néanmoins de 1.60 à 2 francs de plus par jour. Le contrat sera signé lundi, entre les représentants de la maison et ceux du Syndical.

UNE AUTRE COMMENCE

A la reforderie Dernoncourt, rue de France, 24, quinze bobineuses se sont mises en grève, réclamant une fixation de salaires et l'affichage des tarifs.

SERVICE DES CHARBONS

Tour spécial à 25 francs les cent kilos. — Cent kilos par carte. — Ordre des inscriptions : 7me Secteur, Mardi 22 juin, de 8 heures à 11 heures — 6me Secteur, mardi 22 juin, de 14 à 17 heures — 5me Secteur, Mercredi 23 juin, de 8 à 11 heures — 4me Secteur, Mercredi 23 juin, de 14 à 17 heures

Se présenter 2, rue Nain, muni de la carte de charbon.

LES VOLS D'ESSENCE
A LA RECONSTITUTION

M. le juge d'instruction a entendu les quatre chauffeurs inculpés dans cette affaire de vols. Les nommés B... et Renault ont été mis en liberté provisoire. Les autres sont au dépôt. L'un des inculpés a avoué avoir participé au vol.

DENOUEMENT D'UNE HISTOIRE D'AMOUR

Parce qu'il avait été abandonné par son amie, Théodore Parrotte, ouvrier d'usine, d'origine belge, âgé de 54 ans, s'est pendu hier après-midi, dans sa chambre, rue des Halles, 1.

M. le commissaire Anzeau, du 3me arrondissement, après avoir constaté le décès, a fait transporter le corps à la morgue de la Fraternelle.

CEUX A QUI LA RUE APPARTIENT

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit, M. Henri Dhondt, demeurant rue de la Perche, fort Sion, 8, passant à vélo rue de l'Industrie, alla se jeter sur un camion abandonné dans cette rue.

Le cycliste se releva avec quelques contusions légères. Le camion n'était pas éclairé. Il appartient à M. Edouard Mons, entrepreneur en transports, rue de l'Industrie, à qui contravention a été dressée.

A LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

La Fraternelle des Combattants Roubaisiens se propose de fêter, le 18 juillet prochain, l'anniversaire de la journée initiale de 1918, qui fut le point de départ de la victoire.

Elle organise pour ce jour-là, à l'Hippodrome de Roubaix, deux grandes séances populaires de cinématographe, avec films militaires, chants et orchestre. Le prix d'entrée sera diminué de moitié pour les adhérents.

Nul doute que ces séances obtiendront un très gros succès et attireront un nombreux public, qui remplira la vaste salle de l'Hippodrome.

Les adhérents peuvent, tous les jours, se mettre en règle, 43, rue de la Gare, pour le paiement de un franc, cotisation de 1920.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Marguerite Neouns, rue Saint-Eleuthère, 5. — Denise Dennyer, rue de la Bassée, 109. — Raymonde Saintin, rue de Lannoy, 290. — Mireille, 2. — Charles Villecomte, rue de la Conférence, 38. — Geneviève Dupire, rue Inkerman, 56 — Henri Debal, rue Beaurewaert, 147. — Despret, 17. — Gabrielle Verdière, boulevard Gambetta, 59.

Décès. — Gustave Deledique, 77 ans, rue du Luxembourg, 63. — Eléonore Journée, ép. Demeyer, 46 ans, rue de Lille, 201, imp. Dix, 5. — Pétronille Nahlée, veuve Benott, 75 ans, place de la Liberté, 18

TOURCOING

RESPECTEZ LES RECOLTES

Pour avoir passé sur un terrain ensemencé, M. Gustave Deloddève, 35 ans, peigneur, demeurant à Wattrelos, rue Jaspard, 196, a récolté un procès-verbal.

CAMION OU TANK ?

Avant-hier matin, un camion chargé de charbon, passant rue Nationale, à heurté un réverbère dont la colonne a été brisée. Le charretier, resté inconnu, est activement recherché.

SERVICE CHARBONNIER

L'inscription continuera pour les secteurs 11, le lundi 21 juin ; secteur 12, mardi 22, à la Mairie, au fond de la cour d'honneur, à droite ; secteur 13, mercredi 23 juin, au poste de police du Blanc-Seau.

1 personne, 50 kilos ; 2, 3, 4 personnes, 100 kilos ; 5, 6 personnes, 150 kilos ; 7 personnes et plus, 200 kilos. Cartes grises, le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30. — Cartes roses, le soir, de 2 h. à 4 h. 30.

Se munir de la carte de pain.

VENTE DE VIN ROUGE

Au Conditionnement, place Sébastopol. — Le lundi 21 juin, un litre par personne, pour 1 fr. 80.

Secteur 8. — Cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h. ; impairs, de 9 h à 10 h. — Cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h. ; impairs, de 11 à 12 h.

Secteur 9. — Cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h ; impairs, de 3 à 4 h. — Cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h. ; impairs, de 5 à 6 h.

SERVICE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES

Aux Amicales, rue du Haze, la vente de chaussures, bonneterie, lingerie, mercerie, tissus, reprendra comme auparavant les lundi, mardi, mercredi, jeudi de chaque semaine, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 heures.

Chaussures pour hommes, de fatigue et de repos, toutes pointures ; pour enfants, américaines, pointures 21 à 30 ; espadrilles, toutes pointures à 1 fr. 25, 1 fr. 50 et 2 fr ; sabots, pointures 20 à 38 ; cuir au kilo, semelles et talons en cuir.

Bonneterie et lingerie. — Camisoles et caleçons jersey, chaussettes et gilets à manches, imperméables pour hommes ; jupes et chapeaux pour femmes ; robes et manteaux, combinaisons, camisoles, pantalons, bas pour fillettes ; robes chaux, jackson, chaussettes blanches et cache-maillots pour bébés ; couvertures.

Merrerie. — Boutons fantaisie et corozo, lacets noirs et jaunes, boucles et agrafes pour robes et pantalons, laine à tricoter, toiles tailleur à 1.50 le mètre.

Tissus. — Draperies, tissus, flanelles, doubiures.

Pour les ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement les lundi, mardi, mercredi, jeudi de chaque semaine, aux Amicales, rue du Haze, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi et non pas en fin de séance, à un moment où il est impossible de servir les personnes top nombreuses qui se présentent.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Delhonte Ernest, rue de Gand, 337. — Vandekerchove Hélène, rue de Roncq, 17 — Debreyne Raymonde, rue de Gand, 281

Décès. — Théodore Vancauteren, 74 ans. — Alice Glorieux, 24 ans. — Jean-Baptiste Vilaghe, 78 ans

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

DU CHARBON A BON MARCHE. — Un charretier au service de l'usine à gaz, nommé Julien Pupelier, 45 ans, demeurant rue Bestmer, sera poursuivi pour abus de confiance. Il distribuait à des clients occasionnels le charbon qu'il était chargé de transporter du canal à l'usine.

COMINES

Le Syndicat Agricole de Comines « Sainte Marguerite », se réunira jeudi 24 juin, à 5 heures précises, café du « Vieux Soldat ».

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; 2. Lecture de la nouvelle circulaire pour la répartition du bétail ; 3. Indications nécessaires pour les dossiers de dommages de guerre : a) pièces à fournir pour les veuves ; b) frères et sœurs ; 4. Déclarations des terres à drainer à valoir sur les dommages de guerre. M. Marcel Carpentier nous a promis son concours pour traiter cette importante question.

Des imprimés seront remis à chaque intéressé.

Les cultivateurs qui désireraient acheter des nitrates au commerce sont priés de se faire inscrire en réunion.

PLAN D'ALIGNEMENT ET DE NIVELLEMENT. — Une enquête est ouverte sur le projet de plan d'alignement et de nivellement de Comines.

Le projet, avec les pièces à l'appui, sera déposé pendant dix jours, du 19 au 29 juin 1920 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 8 heures à 18 heures, à la Mairie.

Une commissaire enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet recevra à la mairie le 29 juin 1920, de huit heures à dix-huit heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

LILLE

Bonne nouvelle !

LE CONTINGENTEMENT EN CHARBON SERA INTEGRALEMENT LIVRE EN JUIN

J'apprends une bonne, une excellente, une idéale nouvelle !...

Un peu invraisemblable, certes, et à laquelle j'ai eu du mal à croire, de prime abord.

Que voulez-vous, les grands bonheurs effraient toujours un peu !...

Mais, tout de même, je crois bien que cette fois on ne m'a pas bourré le crâne et que, sans trop courir le risque de passer à vos yeux pour un monteur de coui, je puis vous annoncer la chose.

Voici : « L'Office départemental des charbons est dès maintenant en mesure d'annoncer que le contingentement de charbon attribué aux communes de l'arrondissement de Lille pour le mois de juin 1920 leur sera intégralement livré ».

Certes, ce contingent — 50 kilos par tête et par mois — est bien faible. Mais comme, jusqu'ici, il n'avait jamais été réalisé, cela nous semble tout drôle, quoique bien bon, de nous le voir ainsi attribué tout à coup.

Tout de même, serait-il possible qu'une administration tienne un jour sa promesse ?

J'en connais plus d'un qui ne voudra pas croire à son bonheur et qui attendra patiemment d'avoir en cave ces cinquante malheureux kilos pour me remercier de la bonne nouvelle que je lui annonce aujourd'hui.

Pourvu, bon Dieu ! que je vous aie dit vrai, au moins !...

Allons, bon !... voilà que je fais mon petit saint Thomas aussi, moi !!!...

G. GRATIGNE.

Un détournement de 12.000 francs

Le service de la Sûreté a arrêté vendredi après-midi, à Fives, le nommé Gustave Marans, 29 ans, gérant de la maison Sellier, entreprise d'électricité, rue Royale, 33.

Depuis environ un mois et demi, cet individu avait encaissé pour le compte de son patron, une certaine quantité de factures se montant à une somme de 12,000 francs et s'en était approprié le montant, sans en rendre compte au comptable de la maison.

La supercherie fut découverte et une plainte déposée entre les mains de M. Lamour, commissaire de police, amena l'arrestation du gérant.

Ce dernier a avoué le détournement dont il est inculpé et a déclaré avoir dépensé l'argent à s'amuser.

Il a été déféré au Parquet et écroué.

AU PARQUET

UNE DENONCIATRICE A L'INSTRUCTION

Dans l'après-midi d'hier, M. Gobert, juge d'instruction, a procédé à l'interrogatoire de la nommée Lécrouart, inculpée d'intelligences avec l'ennemi pour avoir dénoncé durant l'occupation des personnes qui cachaient du grain.

Huit témoins ont été interrogés sur cette affaire, de 2 à 7 heures du soir.

L'AFFAIRE SONNEVILLE

Parmi les dossiers transmis par la justice militaire au Parquet figure celui du nommé Sonneville Charles-Louis, 45 ans, de Bouchain, inculpé d'avoir dénoncé plusieurs soldats français aux Allemands.

Sonneville a été longuement interrogé hier par M. Meichier, juge d'instruction.

L'AFFAIRE LEPOUTRE

La femme Lepoutre, née Lopez, 35 ans, est accusée d'avoir dénoncé plusieurs soldats français qui se cachaient et d'autres personnes qui se livraient à la fraude au détriment de l'autorité allemande. Ceci se passait à Tourcoing. Elle a été interrogée hier par M. Glorian, juge d'instruction.

L'interrogatoire a duré une bonne heure environ. L'inculpée est sortie très émue du cabinet du juge d'instruction.

D'un autre côté, l'instruction de diverses autres affaires se poursuit.

Il s'agit de : Emile Lepers, 32 ans, accusé de trafic d'or à Lomme et dans des environs ; Héloïse Petit, une femmede 33 ans, demeurant à Croix, accusée d'avoir dénoncé un soldat, Raymond Gibon. La faute est ici d'autant plus grave que le soldat dénoncé faisait un service de correspondance au profit des Français restés dans ces régions.

Les autres accusés sont : Henri Caron, 49 ans, de La Madeleine ; Ismaël Palou, 29 ans, de Tourcoing ; Henri Dumortier, 32 ans ; Albert Samaille, 39 ans, de Wattrelos. Toutes ces personnes sont accusées d'avoir dénoncé leurs compatriotes.

DANS LE TRAIN
Le parapluie et la canne... filèrent !

M. Louis Ravet, 50 ans, habitant Joinville, le-Pont, artiste de la Comédie-Française, avait pris hier, en compagnie de sa femme, le train de Douai pour Roubaix. Arrivant à Lille à 11 h. 26, il sortit quelques instants de son compartiment pour appeler Mme Ravet qui, au départ, n'avait pu prendre — vu l'encombrement — place à ses côtés. Un quidam, son vis-à-vis, en profita pour lui soustraire un parapluie et une canne évalués 350 francs !

Plainte contre inconnu a été déposée au commissariat du 3e arrondissement.

Nous souhaitons au sympathique artiste de la Comédie-Française de retrouver bientôt son voleur... et son parapluie.

LE CHAUFFARD IVROGNE

Ivre comme toute la Pologne, Maurice Blazy, 30, rue de Paris, conducteur d'auto au service de M. Debachy, 115, boulevard de la Liberté, roulait hier soir, place Rihour, débouchant de la rue de la Vieille-Comédie, sur le coup de 23 h. 1/2, sans la moindre lanterne à son véhicule, décrivant des zig-zags inquiétants et risquant à toute minute d'écraser un passant quelconque. Deux agents de service hélèrent le chauffard, mais celui-ci, sans s'inquiéter, fonça droit dans la nuit, dans la direction de la place du Théâtre.

Après une poursuite acharnée, les deux agents parvinrent à rattraper le camion-auto en face du Théâtre maîtrisèrent le conducteur et arrêtèrent la voiture.

Maurice Blazy, qui se débattait comme un beau diable, fut conduit au poste de permanence, au commissariat central, et passa la nuit au violon.

Ce chauffard sera poursuivi pour défaut d'éclairage et rébellion envers les agents de la force publique.

A la Compagnie du Nord

UN NOUVEAU TRAIN PARIS-LILLE

Les premiers dans la presse lilloise, nous avons annoncé, il y a une dizaine de jours déjà, la création d'un grand nombre de nouveaux trains, à partir du 1er juillet.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de préciser à nos lecteurs que, parmi ces nouveaux trains, figurera un rapide Paris-Lille, qui partira de la capitale à 17 h. 10 et arrivera à Lille à 20 h. 30. La création de ce train n'entraînera pas, d'ailleurs, la disparition du train actuel partant de Paris à 19 heures pour arriver à Lille à 22 h. 30. Seulement, des voitures de 3e classe seront ajoutées à ce dernier express, qui ne comportait jusqu'à ce jour que des voitures de premières et secondes classes.

BULLETIN COMMERCIAL

COURS DU POISSON MINCK DU 19

Toujours très peu de poisson, et surtout la qualité ne s'améliore pas. On cote le kilo : soles, 6 à 9 fr. ; cabillaudes, 2 à fr. 50 ; maquereaux, 2 fr. 50 à 3 fr. ; congres, 3 fr. 90 ; bogueites, 1 fr. 40 ; flottes, 0 fr. 65.

HALLES CENTRALES

Marché très largement pourvu.

L'ensemble des prix est sans changement. La fraise a légèrement diminué : 0 fr. 25 à 0 fr. 50 le kilo. Le manque de soleil ne permet pas encore les provisions en vue des confitures. On vend des melons étrangers (très petits) 7 à 8 fr. pièce. La tomate se vend cher et se présente très mal.

UNE COURSE DE « TANKS »

Deux pelotons du 503e régiment d'artillerie d'assaut, caserné à Lille, caserne Vandamme, sont partis du camp de Satory, près de Versailles, où aura lieu aujourd'hui, à 15 h. 20, une course de chars d'assaut.

A LA FEDERATION DU NORD DES MUTILES, REFORMES ET VEUVES DE GUERRE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 5 juin, sous la présidence de M. Balavoine.

Différents échanges de vues ont eu lieu en ce qui concerne la révision de la loi des pensions, notamment en ce qui concerne les invalides complets à 100 %. Un rapport circonstancié sur cette question est élaboré.

La question de l'assistance médicale gratuite dans les conditions prévues par l'article 64 de la loi du 5 mars 1919, va déterminer diverses démarches dans le but d'aboutir à l'application intégrale des soins médicaux et pharmaceutiques gratuits.

Les dispositions sont prises en vue de la manifestation officielle projetée.

Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction la décision prise sur ses instances, par la Compagnie des tramways Mongy, dans les mêmes conditions que la Compagnie des tramways de Lille, en ce qui concerne la réduction du tarif aux détenteurs de la carte de priorité.

Les Associations rattachées à la Fédération recevront individuellement des instructions concernant le fonctionnement de la Banque populaire du Nord libérée, récemment créée à Lille.

PHARMACIENS DE GARDE

Dimanche 20 juin 1920. — MM. Leclercq, 167, rue Colbert — Leblat, 2, Place des Quatre-Chemins — Delcambre, 131, rue d'Artois — Bornay, 26, rue des Stations. — Ritter, 2, place Richebé. — Pesez, 16, Grande-Place. — Lévis, 27, rue de Roubaix — Mayeur, 116, rue des Guinguettes (Saint-Maurice). — Fache, 157, rue Pierre-Legrand (Fives). — Curetier, à Canteleu. — Caillier, à La Madeleine.

LEÇONS ET COURS DE RUSSE

par un Russe, ancien professeur à l'Union Française de la Jeunesse. Ecrire au journal, au nom de L. Wolossévitch.

PETITES NOUVELLES

ACTE DE PROBITE. — M. Seynave Albert, chauffeur d'auto, demeurant rue de Condé, 30, a trouvé vendredi un portefeuille contenant une somme de 265 fr. 50, qu'il s'est empressé de remettre à sa propriétaire, Mme Van den Heede, rue d'Avesnes, 50.

ENCORE UN DISPARU. — Mme Laporte, demeurant rue des Célestines, 31 bis, a signalé que son mari, Victor Laporte, 50 ans, malade et ne travaillant pas depuis un certain temps, avait quitté le domicile conjugal depuis le 10 juin dernier et n'était pas reparu depuis.

ESCROQUERIE. — Nous avons annoncé l'arrestation pour escroquerie, du nommé Louis Dhumetz, électricien, à Mont-à-Camp. Ce dernier, ayant reçu une violente commotion cérébrale, au cours de la guerre, a été mis en observation à la Clinique d'Esquermes.

UN PORTEFEUILLE QUI S'ENVOLE. — Mme Pépape, demeurant rue de la Tranquillité, se trouvait hier, vers 9 heures, à la Coopérative Militaire, rue d'Anjou. Quand elle voulut payer les denrées qu'elle venait d'acheter, elle s'aperçut que son portefeuille, contenant 40 francs, avait disparu. Cette dame ne peut dire s'il y a eu vol ou perte.

VOL AUX HALLES. — Le nommé Fernand Bobbe, 31 ans, épicier, rue Saint-André, 144, a été surpris aux Halles Centrales, dérobant un panier de pêches au préjudice de M. Catteau, facteur aux Halles, 60, rue Ratisbonne. Procès-verbal a été dressé.

TOURISTES

Demandez à tous nos Dépositaires

Le " GUIDE MICHELIN "

LILLE - LA SOMME - YPRES

PRIX : 5 FRANCS

ARRONDISSEMENT DE LILLE

RONCHIN

QUI A TROUVE ? — Il a été perdu le 18 juin, vers 7 h. 1/2 du matin, entre la rue de la Justice et la rue du Faubourg-de-Douai, une montre-bracelet en argent. Prière de la rapporter à la Mairie.

MARCQ-EN-BARŒUL

FUNERAILLES CIVILES. — Nous apprenons la mort de Simonne Hertleer, fille du citoyen Edouard Hertleer, décédée le 18 juin à l'âge de 3 mois.

Ses funérailles civiles auront lieu aujourd'hui dimanche, 20 mai, à 4 heures du soir.

Réunion à la maison mortuaire, rue Magenta, 6, à 3 h. 1/2.

Nous présentons au citoyen Hertleer et à sa famille nos sincères condoléances.

Le CRÉDIT DU NORD

garantit actuellement l'irréductibilité des souscriptions aux obligations du

CREDIT NATIONAL

5 o/o net à lots émises 485 francs

garanties par l'Etat

20 MILLIONS DE LOTS ANNUELS

LOOS
CONSEIL MUNICIPAL

Le 12 juin, à 7 heures et demie du soir, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Georges Potié, maire.

M. le Préfet a retourné le budget primitif de 1920 avec diverses observations.

Le Conseil accepte celles relatives aux recettes, mais maintient ses chiffres en ce qui concerne les dépenses.

La demande de subvention pour l'équilibre du budget est en conséquence fixée à 189.934 37 au lieu de 192.840 50.

La discussion du budget amène le Conseil à délibérer longuement sur les secours de chômage qui absorbent encore des sommes considérables.

Un vœu tendant à provoquer des enquêtes de l'autorité supérieure en vue de la réduction de ces secours, et au besoin de leur suppression, sera transmis à M. le Préfet du Nord.

Le budget de 1920 de l'Hospice est approuvé.

Différents devis relatifs aux dommages causés aux édifices communaux sont également approuvés ainsi que les demandes d'avances au service de la Reconstitution.

Un marché passé pour travaux de carrelage au local du ravitaillement est accepté.

Même avis pour des marchés intéressant le ravitaillement (fourniture de pain d'épices, confiture, vin).

L'Office Départemental des Pupilles de la Nation à Dunkerque recevra une subvention de 200 francs.

La Recette Municipale sera dotée d'un crédit spécial de 2.400 francs pour les travaux supplémentaires qui lui incombent en ce moment.

UROLOGIE

Les maladies des voies urinaires sont devenues très fréquentes depuis la mobilisation qui a arraché le peuple à ses foyers. Dans les grandes cités ouvrières, dans les villes de luxe et de plaisirs, il est peu d'hommes qui y échappent, il en est beaucoup qui les subissent à plusieurs reprises. Le mal est parfois pénible, il dure très peu de temps et disparaît sans laisser des traces appréciables. C'est là l'immense danger de ces maladies car, neuf fois sur dix, elles subsistent à l'état latent pendant un très grand nombre d'années, amenant les plus graves complications dans l'organisme. De plus, des affections, mêmes atténuées et presque invisibles, conservent leur caractère éminemment contagieux.

Tout homme qui a eu un « accident de jeunesse » si léger qu'il ait été, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit vérifier soigneusement l'intégrité de ses fonctions urinaires. Cette sage recommandation s'adresse principalement à ceux qui désireraient contracter mariage. Ils éviteront ainsi bien des malheurs.

La présence de filaments dans l'urine recueillie directement dans un verre constitue une preuve formelle de la persistance de la maladie.

Pour plus amples explications, demandez le Traité du Dr Bertray sur la Goutte Militaire, le Rétrécissement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 0 fr. 25, prix de l'affranchissement. Cet ouvrage indispensable met les malades à même de se soigner chez eux, à l'insu de tous et sans interrompre leurs occupations habituelles.

Dans le but de vulgariser sa Méthode de traitement, le Dr Bertray répond gratuitement à toute lettre relative aux maladies citées plus haut, en indiquant le traitement approprié que le malade a toute faculté de se faire expédier.

Prière d'adresser la correspondance affranchie à M. le docteur Bertray, directeur de l'Institut Médical de Paris, 10, rue Frochot, Paris.

Le docteur Bertray consulte à son Institut, 10, rue Frochot (place Pigalle), tous les jours, même dimanches et fêtes, de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h.

Sur la proposition de la Commission du budget, également, M. le juge de paix recevra une subvention de 500 francs.

Les ouvriers communaux seront assurés contre les accidents. Un crédit de 1200 francs est ouvert à cet effet.

Deux mulets et un cheval provenant des services municipaux seront vendus aux enchères publiques.

Un propriétaire demande la construction d'un aqueduc, rue Faidherbe, jusqu'à la rue des Ecoles.

La Commission des travaux présente un long rapport à ce sujet, dont les conclusions sont approuvées.

Le propriétaire pourra, s'il le juge utile, faire construire à ses frais l'aqueduc dont il s'agit, la commune fera dans ce cas les travaux nécessaires pour assurer l'écoulement des eaux à l'égout collecteur, soit par la rue des Ecoles, soit par le Boulevard.

Au sujet du prix du charbon vendu à Loos, M. Barbry soulève une longue discussion.

Le charbon pour ménages est vendu 28 francs.

Le prix de 40 francs s'appliquait à du charbon de provenance américaine qu'il était encore possible de se procurer en supplément parce que ce charbon n'était pas encore contingenté.

Au cours de cette discussion, M. Cousin établit le prix de revient du charbon américain et fournit des renseignements sur la possibilité d'en obtenir notamment sur l'importance de la commande qui ne peut être inférieure à 2.000 tonnes.

Après divers échanges de vues entre tous les conseillers, cette discussion est close et le Conseil se réunit en séance privée pour l'examen des questions d'assistance.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le nommé Achille Gernaert, ouvrier commissionné des P. T. T., demeurant à Lille, rue des Sarrazins, 104, était occupé à la réparation des fils téléphoniques de la rue Faidherbe, à Loos, lorsqu'il reçut dans l'œil droit un bout de fil qui lui occasionna une congestion.

— Le nommé Joseph Hilderson, demeurant à Loos, travaillant au chantier des établissements Kuhlmann, à Loos, a reçu sur le genou gauche un levier de cisaille qui lui a occasionné une contusion avec arthrite et épanchement de synovie. Le docteur a ordonné un arrêt de travail de 20 jours.

— Le nommé Henri Descamps, 31 ans, domicilié à Lille, quai de l'Ouest, cité St-Joseph, 19, travaillant aux Etablissements Kuhlmann, de Loos, était occupé au transport de décombres par wagonnets, quand il fut rejoint par un autre véhicule. N'ayant pas eu le temps de se garer, il eut le pied pris entre le rail et ce wagonnet.

Il en résulta une violente contusion du pied amenant un arrêt de travail de 15 jours.

ETAT-CIVIL DU 5 AU 11 JUIN. — **Naissances.** — Delecluse Marceau, Cité Bracaval, 15. — Florquin Rose, rue Victor-Hugo, 28. — Fourmentraux Etienne, Square Billon, 5. — Tripier Roger et André, avenue Lelièvre, 28. — Raison Pierre, rue de Béthune, 3. — Lecerne Paul, rue de Béthune, 89. — Bullinck Yvonne, rue de Béthune, 263 — Marie Leroy, rue Jules-Ferry, 48. — Daeninck Roger, rue de l'Epinette, 66. — Marchand Jeanne, rue Faidherbe, 95.

Publications. — Coulemaere Lucien et Lepot Cécile. — Gaudefroy Marcel et Haalaert Fernande. — Wambecq Paul et Dehays Marie-Louise. — Crouzet Henri et Milleville Rosine. — Vinckier Alphonse et Vanteenkiste Jeanne — Doignieaux Edouard et Woulers Céline — Planque Victor et Cousin Angèle. — Debarge Maurice et Amédée Lemay. — Debarge Pierre et Lemay Ida — Gruwier Auguste et Lenoir Maria. — Flament Raymond et Eléonore Gruson.

Décès. — Frette Ferdinand, 75 ans, rue de Béthune, 121. — Boucke Léo, 36 ans, rue Mirabeau, 103.

OSTRICOURT
UN FŒTUS DANS UN LIEU D'AISANCES

Un fœtus a été découvert hier après-midi dans le lieu d'aisances d'une maison d'habitation sise auprès de la fosse 6, à Ostricourt.

Le docteur Desmons, de Thumeries, a déclaré que le fœtus avait 6 mois et demi.

La gendarmerie enquête.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

Nombreux Hôtels et Villas

TABLES de RÉGIMES

DUNKERQUE

L'intransigeance patronale

ELLE OBLIGE LES DOCKERS A ENVISAGER UNE GREVE DE PROTESTATION

Le syndicat des dockers tiendra aujourd'hui une assemblée aux fins d'envisager la situation qui s'est créée à la suite de la reprise du travail, après la grève du 3 mai.

Malgré le bon vouloir des dockers, qui ne réclamaient en somme, pour faire renaître l'activité du port, que des réintégrations de camarades dans leurs emplois, la situation en fin de grève est restée équivoque.

Aucun concession n'a été faite par la Chambre de Commerce au sujet des grutiers, non plus que par la maison Worms pour ses contremaîtres.

Or, pour rendre claires les responsabilités du récent conflit, et pour indiquer leur juste mécontentement, les dockers vont envisager une grève de protestation d'une durée de 24 heures et qui se produirait, dit-on, incessamment.

Invitez donc

Mr ROBINSON

a votre table

IL SERA VITE

Le MEILLEUR de vos AMIS

H. ROBINSON & Cie EPERNAY

Entrepôts Régionaux :

Pour le Nord, 14, rue Gambetta, *Haubourdin*

Pour le Pas-de-Calais, V. Lecouffe, *à Lillers*

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DU BATIMENT

Les camarades charpentiers, menuisiers et parties similaires de Roubaix et environs, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 23 juin, à 6 heures et demie du soir, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour. — La question des salaires ; Décision importante à prendre.

La carte confédérale sera exigée à l'entrée de la salle. *La commission syndicale.*

AVIS. — Tous les camarades du Bâtiment possédant des listes de souscriptions en faveur de nos camarades des tramways, sont invités à les remettre de suite au bureau du syndicat, Bourse du Travail.

AU SYNDICAT DES EMPLOYES

Constitution d'une section féminine

Toutes les femmes employées, syndiquées ou non, sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 20 juin, à 9 heures et demie précises, 8, rue du Grand Chemin, à Roubaix (Entrée particulière).

Ordre du jour. — La question des salaires ; Constitution d'une section féminine.

DANS LA TANNERIE

L'accord suivant est intervenu entre les représentants du Syndicat des cuirs et peaux, l'Inspecteur du Travail, M. Robert, et MM. Poullet, père et fils, patrons tanneurs.

SALAIRES. — Manœuvres de cour, 2.35 l'heure ; Ouvriers couteurs-cadreurs, 2.40 l'heure ; Lisseurs de box, 2.50 l'heure ; Ouvriers glaceurs et cylindreurs, 2.75 ; Ouvriers spécialisés, 2.85.

REPRISE DU TRAVAIL. — Pour le personnel nécessaire, lundi 21 juin, il est bien entendu que du côté tannerie végétale, tout le monde sera occupé, y compris le chef magasinier qui sera payé 2.50 l'heure.

Du côté chrome « A-bas » tout le personnel sera repris après le délai nécessaire à la préparation des cuirs.

E. Haut, M. Poullet, s'engage à reprendre le plus d'ouvriers, suivant les nécessités industrielles et commerciales. Il est entendu que M. Poullet prendra les ouvriers chômeurs du côté chrome pour les mettre du côté végétal, suivant les besoins.

Pour les ouvriers : Louis SORGE.
L'inspecteur du Travail : L. ROBERT.
Pour les Patrons : G. POULLET.

A LILLE

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Le 8 mai dernier, à la suite d'un accord conclu entre les syndicats, patronal et ouvrier de la métallurgie de Lille, une prime de vie chère fut allouée à tous les ouvriers à partir du 10 mai. Les délégués de la maison Legrand, fondeur, rue de l'Est, allèrent trouver leur patron et demandèrent à revoir cette prime de vie chère. Le patron s'y refusa ; ce ne fut que sur l'intervention du secrétaire du syndicat qu'il accepta de payer la dite prime, mais ce monsieur se réservait une revanche.

Depuis ce moment, il ne fit que chercher noise aux ouvriers, dont un grand nombre ont dû quitter l'atelier et parmi eux, les délégués. Hier, il déclara même à un ouvrier qu'à l'avenir, il ne prendrait plus que des ouvriers non syndiqués de cette façon, il pourra faire ce qu'il veut chez lui.

Cela nous étonne de la part de ce monsieur, qui est syndiqué, mais ses paroles viennent corroborer les rapports que nous avons reçus au syndicat, d'après lesquels une campagne est menée contre les organisations ouvrières, et, d'autre part, pour saboter la loi de huit heures.

Puisque ce monsieur prétend ne plus prendre d'ouvriers syndiqués, nous demandons aux camarades métallurgistes de ne plus se présenter pour du travail dans cette maison.

Le secrétaire, Th. DEVERNAY.

APPEL AUX CAMARADES CHARPENTIERS-MENUISIERS

Camarades, menuisiers, suivez l'exemple du Patronat qui lui ne craint pas de s'organiser, à seule fin de faire échec aux justes revendications de la classe ouvrière et d'annihiler les avantages que la force syndicale a pu lui arracher.

Vous ne pouvez consentir à travailler pour des salaires aussi mesquins que ceux que vous percevez quand vos patrons récupèrent sur votre travail des bénéfices aussi énormes et amassent des fortunes colossales.

Il est de votre devoir de prendre des mesures pour que cet état cesse ; nous avons la certitude que tous vous démontrerez que vous ne voulez plus vous contenter de promesses illusoires, mais que vous voulez des réalisations, et vous mettrez en demeure vos exploiteurs de vous donner des salaires suffisants pour élever votre famille comme eux vous avez droit à la vie. Il ne serait que juste que vous soyez rétribués pour la somme de travail que vous fournissez.

Par votre force de cohésion, en vous serrant les coudes, en faisant confiance à l'Organisation syndicale, vous arracherez au Patronat, qui devient de plus en plus arrogant, les modestes revendications que vous avez formulées.

Nous vous convions à assister à la REUNION qui aura lieu pour tous, syndiqués et non syndiqués, le DIMANCHE 20 JUIN, à 3 heures, Salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, où toutes les explications vous seront données et les mesures prises pour faire aboutir vos justes revendications.

Camarades menuisiers et charpentiers, comme toujours, vous serez à l'avant-garde. En assistant tous à cette assemblée, vous démontrerez votre volonté de rester unis et prouverez à vos patrons que l'on ne se joue pas impunément de la classe ouvrière

Pour la Section des Menuisiers :
PLANQUE A.

Pour le Bâtiment :
VAILLANT E.

BATIMENT ET TRAVAUX

Section des Lattiers. — Dimanche, 20 juin, à 10 heures, réunion pour tous au siège, rue de la Clef, 32. Présence indispensable.

VAILLANT E.

— **Section des terrassiers.** — Dimanche, 20 juin, réunion, à 15 heures précises, salle Corsin, 77, rue de Flandre. Présence indispensable.

— **Section de Cysoing.** — Réunion dimanche, 20 juin, à 11 heures du matin, chez Delaplace, avec le concours assuré d'un membre du bureau.

— **A Genech.** — Dimanche, 20 juin, à 6 heures du soir, avec le concours assuré d'un membre du bureau. Ordre du jour : formation d'une section syndicale.

Le secrétaire, RYPERT Adolphe.

A MARCQ-EN-BARŒUL

SYNDICAT DU BALAI ET BROSSES. — Réunion générale des ouvriers balaitiers et brossiers, dimanche 20 juin, à 10 heures du matin, chez Duhamel, 70, rue Jean-Jaurès.

Présence indispensable.

LA HERNIE VAINCUE !

PAR LA MÉTHODE **GEORGES**

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!!

Cette découverte, qui a révolutionné la science herniaire, va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de : Hernies, Descentes et tout Déplacement d'Organes de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire M. E. GEORGES, de PARIS, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en subir les souffrances et les risques. Sans gêne et sans changer ses habitudes, la MÉTHODE B. GEORGES fait disparaître immédiatement la HERNIE et en assure la GUERISON DEFINITIVE, ainsi que l'ont démontré les INNOMBRABLES GUERISONS obtenues dans notre région et dont voici la plus récente, que nous soumett